



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 040-214001554-20240405-240405H1518H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le cinq avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Président.

Date de la convocation samedi 23 mars 2024

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS

Absents :

Marie DURAN

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à Mme ROBERT; Marc VERNIER a donné pouvoir à M. GALLEA

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
Présents	<u>10</u>
Pouvoirs	<u>3</u>
Votants	<u>13</u>

N° DEL20240405-014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les demandes de subventions des associations adressées en Mairie pour l'exercice 2024,
Vu l'avis de la Commission Finances en date du 12 mars 2024,
Considérant que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques, culturelles, de par son dynamisme, son implication dans la vie locale
Pour l'année 2024, l'analyse des demandes de subventions des associations et coopératives scolaires ont conduit à certaines propositions émises après avis de la Commission des Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

ASSOCIATIONS	PROPOSITIONS
ABEILLES LINXOISES	600,00 €
ACCA	1 750,00 €



AERO RC LINXE	600,00 €
APE	550,00 €
AMICALE SAPEURS POMP.	1 000,00 €
AMICALE RETRAITES	500,00 €
ASSOC. SPORTIVE COLLEGE	400,00 €
FOYER S EDUC. COLLEGE	400,00 €
LA PENA	300,00 €
BCA BASKET	6 000,00 €
RC LINXE TENNIS	4 000,00 €
RUGBY ACLR	10 000,00 €
IMAGINE	1 000,00 €
LINXEPARATION	400,00 €
LABEL ANCRE PRODUCTION FESTIVAL EN CORDES ET MOTS	3000,00 €
FLORALINXE	1 500,00€
TOTAL	32 000,00 €

ARTICLE 2 -

AUTORISER Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2024 de la Commune de Linxe.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

le 8 avril 2024
la secrétaire de séance
Mme Chantal GARROUSSIA



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 040-214001554-20240405-240405H1518H1-DE



Signé le ,

8 avril 2024
Le Maire,
Thierry GALLEA



Thierry GALLEA

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »